

FORMATION INITIALE DE PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)
MODULE THEORIQUE COMMUN : du 14 au 16 OCTOBRE 2019
ET MODULES APPLIQUES SECTEUR INDUSTRIE SOURCES NON SCELLEES
ET/ OU SOURCES SCELLEES : 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28 OCTOBRE 2019

<p>Lieu : Paris (17^{ème} arrondissement)</p>	<p>Objectifs : Acquérir et valider les connaissances nécessaires pour exercer la fonction de personne compétente en radioprotection (en application de la législation)</p>
<p>Public : Personne désignée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection</p> <p>Prérequis : Le niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique est nécessaire (<u>une copie de ce diplôme doit être transmis au moment de l'inscription sous format .pdf de préférence</u>)</p> <p>Intervenant : Formateur externe</p> <p>Recyclage : Tous les 5 ans</p> <p>Dates : Module théorique : Du 14 au 16/10/2019 ET Modules appliqués secteur industrie sources non scellées et ou scellées: 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25 et 28/10/2019</p> <p>Les stagiaires devront s'équiper d'une calculatrice scientifique et de leurs dosimètres</p>	<p>Programme Module théorique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rayonnements ionisants et effets biologiques- Radioprotection des travailleurs : principes, moyens de protection et de contrôle- Réglementation <p>Module pratique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Calcul de débit de dose et de protection- Risques liés aux appareils contenant des sources radioactives scellées, rayons X- Risques liés à l'utilisation de sources non scellées/scellées- Evaluation des risques de dispersion des radioéléments et identification des protections adaptées- Mise en œuvre de procédure de gestion de déchets- Organisation de la décontamination d'un poste de travail- Analyse d'un poste de travail- Etablissement du zonage d'une installation type- Détection et mesure des rayonnements ionisants- Gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle- Contrôles internes de radioprotection <p>Contrôle des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none">- Evaluation sous forme d'un questionnaire à choix multiples pour le module théorique- Evaluation orale pour le(s) module(s) appliqué(s) <p>Suite à la réussite aux contrôles des connaissances du module théorique et du/des module(s) pratique(s), un certificat de formation d'une validité de cinq ans (à partir du test du module théorique), requis pour la désignation de la personne compétente en radioprotection, est délivré par l'organisme certifié.</p>

Date limite d'inscriptions et transmission du diplôme : Le 09 septembre 2019

Inscription sur le site <https://www.sirene.inserm.fr/>

Sur « Demander une formation » : Région : Ile de France / Domaine : Hygiène et sécurité

Contacts : Catherine SUSSEST et Christiane ALBERI

Formation continue DR Paris 7

Inserm – Tour les Mercuriales - 40 rue Jean Jaurès

93176 Bagnolet cedex

Tel : 01 43 62 27 22 ou 05 / Fax : 01 43 62 27 01

Mail : formation.paris7@inserm.fr